

décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret Présidentiel n° 2016-113 du 16 septembre 2016, portant déclaration de l'état d'urgence.

Le Président de la République,
Vu la constitution et notamment son article 77,
Vu le décret n° 78-50 du 26 janvier 1978, réglementant l'état d'urgence,

Et après consultation du chef du gouvernement et du président de l'assemblée des représentants du peuple.

Prend le décret Présidentiel dont la teneur suit :

Article premier - L'état d'urgence est déclaré dans tout le territoire de la République, et ce, à compter du 19 septembre 2016 jusqu'au 18 octobre 2016.

Art. 2 - Les ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret Présidentiel qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 septembre 2016.

Le Président de la République
Mohamed Béji Caïd Essebsi

MINISTERE DE LA JUSTICE

Par arrêté du ministre de la justice du 23 août 2016.

La démission de Monsieur Hassan Kasraoui, notaire à Mahdia circonscription du tribunal de première instance dudit lieu, est acceptée pour des raisons personnelles, à compter de la date de publication du présent arrêté.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 29 août 2016.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur, est accordée à Madame Aïcha Kort épouse Fitouri, conseiller des services publics, chargée des fonctions de directeur de la coopération extérieure, à la direction générale des relations extérieures et de coopération internationale au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 17 août 2016.

Mademoiselle Hayfa Chiha, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de chef de service de l'ordonnancement des dépenses du matériel, de l'équipement, des bâtiments, des régies de dépenses et des dépenses sur les fonds communs, à la direction générale des affaires administratives et financières au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 18 août 2016.

Monsieur Mourad Masmoudi, médecin major de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de la sécurité et de l'hygiène à l'hôpital des forces de sécurité intérieure de la Marsa, relevant au ministère de l'intérieur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 18 août 2016.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Hamed Sadek, délégué de Ghériba gouvernorat de Sfax, à compter du 2 mai 2016.

MINISTERE DES FINANCES

Par arrêté du ministre des finances du 12 août 2016.

Monsieur Ammar Chaabani, inspecteur central des services financiers, est chargé des fonctions d'un mandataire chargé de direction de comptabilité pour la gestion financière des collectivités locales et des établissements publics, à la trésorerie régionale des finances de Kasserine au ministère des finances.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 2013-1219 du 22 janvier 2013, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages d'un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des finances du 18 août 2016.

Madame Rim Rajhi épouse Medini, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de directeur du suivi des hydrocarbures à l'unité des études et de suivi des hydrocarbures, à la direction générale des ressources et des équilibres au ministère des finances.